

**L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle):** Je pense que cela dissipe toute équivoque. L'an dernier l'honorable député a dit à la Chambre qu'il ne connaissait pas les noms en question ni la personne qui les avait écrits. J'ai fait enquête cependant et je constate qu'une des personnes en cause a maintenant un emploi. Je signale simplement que les demandes formulées par l'honorable député viennent à leur rang. Il n'y a eu jusqu'ici aucune plainte et j'espère que cela continuera ainsi.

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Monsieur le président, puisqu'il a été question de ma circonscription de Cap-Breton-Nord et Victoria au sujet des méthodes d'embauchage pour le parc de l'île du Cap-Breton, je voudrais dire quelques mots. Au début, après les élections de juin, j'estimais qu'il y avait lieu de modifier la ligne de conduite suivie dans le passé. Il y avait dans chaque zone plusieurs partisans locaux qui avaient la haute main sur l'embauchage et je suis sûr que le chef de l'opposition qui, je le sais, est très juste, ne souscrit pas à certaines des choses qui se passaient dans la région. Le chef de l'opposition sourit mais je suis réellement sincère et je suis aussi franc que possible.

A diverses reprises, j'ai communiqué avec divers membres du clergé des deux grandes confessions religieuses au sujet de personnes en quête d'emploi. D'aucun pourront penser que c'est là une assez étrange démarche. Je ne le pense pas. J'étais d'avis que la situation était des plus injustes et les membres du clergé sont ordinairement impartiaux. Dans une région rurale, ils savent d'habitude qui sont les infortunés qui ont besoin de travailler. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai tenté une telle démarche. J'ai également approché d'autres qui s'occupent de l'embauchage dans la région, quels qu'ils fussent, et j'ai tâché de faire de mon mieux. J'en ai des preuves et je peux les soumettre. Ma conduite est une cause de mécontentement, dois-je dire, même pour certains de mes propres amis. Je ne parle pas ainsi pour m'en glorifier, mais il fallait faire quelque chose dans cette région. Je me suis donné beaucoup de peine pour essayer de redresser cette état de choses. J'ai approché le ministre à sept ou huit reprises au sujet du roulement de l'embauchage.

Il s'agit d'une région qui a toujours été désavantagée. Même pendant les prétendues grandes et glorieuses années du régime libéral, cette région a toujours été dans le marasme. Il se faisait un peu de pêche dans le parc, et c'est tout. Je n'ai pas eu beaucoup de succès avec le ministre au sujet de la question du roulement et je me propose de revenir à la charge, car je crois qu'il y a quelque avantage à en retirer. Il y a consenti dans une certaine

[L'hon. M. Pickersgill.]

mesure, mais, à mon avis, les gens de la région devraient obtenir une part plus raisonnable des emplois disponibles dans une région où les possibilités d'emploi sont des plus restreintes. C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, je me demande si je pourrais dire un mot ou deux sur les observations du député de Cap-Breton-Nord et Victoria. Si je pouvais persuader le ministre de faire ce qu'a fait le député, c'est-à-dire de recueillir les avis du clergé dans les environs du parc national de Terra-Nova, au lieu d'écouter le conseiller dont il a parlé l'an dernier et qui n'a guère d'attaches cléricales, la collectivité en cause serait bien plus satisfaite du ministre et de tous les intéressés.

**M. Fisher:** Je me demande si nous pourrions avoir un peu plus d'explications du député de Bonavista-Twillingate au sujet du sens qu'il attribue au mot "réaliste". Tout récemment nous avons eu à Terre-Neuve un exemple de réalisme, et je veux savoir ce que veut dire l'honorable représentant quand il se dit réaliste à ce sujet. Veut-il dire que s'il est membre d'un gouvernement reporté au pouvoir nous reverrons le régime de faveurs ministérielles dont nous avons entendu parler aujourd'hui?

**L'hon. M. Pickersgill:** Je suis sûr que ces remarques enfreignent nettement le Règlement, mais je tiens à répondre au député de Port-Arthur. Pour ce qui est du parc national de Terra-Nova, personne, que je sache, n'a été interrogé au sujet de ses affiliations politiques avant d'obtenir un emploi, quand les libéraux étaient au pouvoir.

**M. Bell (Saint-Jean-Albert):** Le député de Bonavista-Twillingate a admis tantôt qu'il proposait des personnes qu'il ne connaissait même pas pour qu'on les embauche dans le parc.

**L'hon. M. Pickersgill:** Exactement.

**M. le président:** A l'ordre. La discussion porte sur les parcs nationaux et les lieux historiques et non sur le favoritisme politique. Toute nouvelle allusion au favoritisme politique sera déclarée irrecevable.

**M. Carter:** Le ministre a parlé plus tôt d'un tableau donnant un décompte par province du montant total des dépenses et du nombre de personnes employées. Le comité consentirait-il à ce que ce document soit publié au hansard d'aujourd'hui? En le signant au compte rendu, on évitera au ministre de retenir le comité.

**L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle):** Je suis désolé mais on m'a interrompu. Qu'a-t-on demandé?